



FINANCES COMMUNALES ANNEE 2024

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2024

**PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023
PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Cette présentation abordera :

- I. En préambule, le contexte socio-économique national et international
- II. La situation financière et fiscale de la commune et l'analyse de l'endettement à l'issue de l'exercice 2023 : Restitution des exécutions budgétaires de l'exercice N, résultats de l'exercice comptable, vérification de **la concordance du Compte de Gestion 2023 avec le Compte administratif 2023** – Note CA
- III. **Le projet du BP 2024** élaboré conformément aux orientations budgétaires actées en DOB le jeudi 28/02/2024 – Note BP 2024
- IV. Les éléments de prospectives 2024/2025/2026 et notamment les opérations d'investissement

DELIBERATIONS BUDGETAIRES

Liste des délibérations qui seront prises au fil de la présentation du compte administratif 2023 et du BP 2024

- Délibération n°2024-021 : Adoption du compte de gestion 2023
- Délibération n°2024-022 : Adoption du compte administratif 2023 - budget communal
- Délibération n°2024-023 : Affectation du résultat 2023 - Budget communal
- Délibération n°2024-024 : Vote des taux des taxes locales
- Délibération n°2024-025 : Adoption des subventions communales aux associations
- Délibération n°2024-026 : Autorisation de signature – Convention relative à la prise en charge des dépenses de fonctionnement des classes des écoles privées sous contrat d'association avec l'Etat – Convention avec l'OGEC
- Délibération n°2024-027 : Création APCP - Révision PLU
- Délibération n°2024-028 : Création APCP - Salle des sports
- Délibération n°2024-029 : Création APCP – Bibliothèque municipale
- Délibération n°2024-030 : Adoption budget primitif 2024

I - Le contexte

❖ Contexte national : Les indicateurs macroéconomiques de la loi de finances 2024

La loi de finances pour 2024 a été élaborée de manière à amorcer un recul du déficit public tout en maintenant une politique d'investissement stratégique en matière de transition écologique et de soutien du pouvoir d'achat.

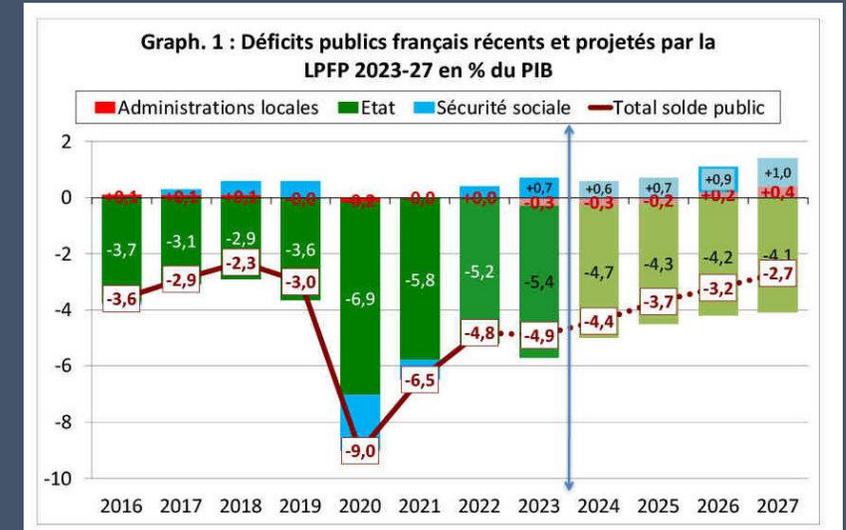
La fin du « quoi qu'il en coûte » se matérialise à travers différentes mesures :

- pour 10 milliards d'euros, la suppression de la plupart des dispositifs de soutien de l'État auprès des entreprises et des collectivités sur le coût de l'énergie ;
- pour 4,5 milliards d'euros, la réduction des aides aux entreprises ;
- pour 1 milliard d'euros, la réduction des aides à la politique de l'emploi ;
- pour 700 millions d'euros, la réforme de l'assurance chômage.
- Parallèlement, le gouvernement programme 7 milliards d'euros supplémentaires en faveur de la transition écologique, dont 1,8 milliard d'euros pour l'énergie, 1,6 milliard pour les transports et la mobilité, et 1,6 milliard d'euros pour la rénovation des logements.
- Enfin, dans une logique de soutien à la consommation des ménages, le gouvernement prévoit d'indexer sur l'inflation le barème de l'impôt sur le revenu, les retraites et les prestations sociales

L'évolution des principaux indicateurs de l'économie française dépendra en grande partie du contexte international et des conséquences des crises géopolitiques en cours.

La loi de finances pour 2024 retient les hypothèses suivantes :

	2023	2024
Croissance	1.0%	1.4%
Déficit Public	-4.9%	-4.4%
Inflation	4.9%	2.6%
Endettement en % du PIB	109.7%	109.7%



Par ailleurs, quant à la situation financière et la gestion des collectivités territoriales et de leurs établissements, la Cour des comptes alerte sur la dégradation attendue des comptes des collectivités territoriales en 2023, par rapport à 2022.

Plusieurs raisons sont mises en avant :

- des recettes fiscales, en particulier de TVA et de droits de mutation, plus faibles qu'espérées ;
- un coût de l'énergie encore élevé ;
- des dépenses incompressibles, comme l'achat de biens et la rémunération des agents ;

Selon les prévisions de la loi de finances 2024, au sens de la comptabilité nationale, les collectivités territoriales, après avoir dégagé un excédent de financement de 4,8 milliards d'euros en 2022, connaîtraient un besoin de financement de 2,6 milliards d'euros en 2023, puis de 2,9 milliards d'euros en 2024.

En considérant les comptes des collectivités à fin septembre 2023, l'évolution de l'épargne brute des quatre strates de collectivités serait la suivante :

Communes	+ 21%
Intercommunalités	- 3%
Départements	- 39%
Régions	- 12%

La loi de programmation des finances publiques pour la période 2023 – 2027 ne contient plus de mesures coercitives pour les collectivités, de type « contrats de Cahors » visant les collectivités territoriales à la maîtrise de la dépense publique.

Toutefois, elle fixe un objectif aux collectivités territoriales : leurs dépenses de fonctionnement doivent diminuer de - 0,5 %.

❖ **Contexte national** : Contexte local : les principales mesures de la loi de Finances 2024 intéressant les collectivités

Le montant de la hausse de la DGF des communes (dotation globale de fonctionnement) sera de 320 millions en 2024, dont :

- • 90 M€ en + pour la dotation d'intercommunalité
- • 60 M€ en – pour la dotation de compensation des EPCI (-1,5%)
- • 140 M€ en + pour la dotation de solidarité urbaine
- • 150 M€ en + pour la dotation de solidarité rurale

Une modification des modalités de prise en compte du revenu par habitant pour l'éligibilité à la fraction cible de la dotation de solidarité rurale permettra de réduire d'environ 15% le nombre de communes entrant ou sortant chaque année de l'éligibilité à cette part de la dotation de solidarité rurale.

60% des communes verront leur dotation augmenter en 2024.

La dotation pour les titres sécurisés passe de 52,4 millions d'euros en 2023 à 100 millions d'euros en 2024. L'objectif étant de donner les moyens aux communes de prendre en charge dans des délais maîtrisés les demandes de passeports et cartes nationales d'identité.

5.5 millions seront mobilisés pour financer les premières mesures du Plan national de prévention et de lutte contre les violences faites aux élus.

2 milliards seront destinés au soutien des collectivités au travers la DETR, DSIL, FNADT. Le dispositif « fonds vert » sera prolongé et renforcé avec une allocation de 2.5 milliards d'euros. Les dépenses d'aménagement seront réintégrées dans l'assiette du Fonds de compensation de la TVA. Le FCTVA atteindra donc plus de 7 milliards d'euros en 2024.

Enfin, maintien en 2024 du bouclier tarifaire permettant de limiter la hausse des tarifs réglementés de l'électricité. Un dispositif auquel, pour rappel, sont éligibles les collectivités employant moins de 10 équivalents temps plein (ETP), avec moins de 2 millions d'euros de recettes et ayant contractualisé une puissance inférieure ou égale à 36 kVa.

II - Situation financière et fiscale de la commune de Vourles

❖ LE COMPTE DE GESTION 2023

Le compte de gestion constitue la restitution des comptes du comptable public à l'ordonnateur. Il est établi par le receveur municipal, qui est chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le Maire.

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	3 509 482,78	5 034 124,51	8 543 607,29
Titres de recette émis (b)	1 792 884,10	4 886 348,88	6 679 232,98
Réductions de titres (c)		83 380,89	83 380,89
Recettes nettes (d = b - c)	1 792 884,10	4 802 967,99	6 595 852,09
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 509 482,78	5 034 124,51	8 543 607,29
Mandats émis (f)	1 600 682,35	4 136 516,95	5 737 199,30
Annulations de mandats (g)	14 449,01	89 075,10	103 524,11
Depenses nettes (h = f - g)	1 586 233,34	4 047 441,85	5 633 675,19
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	206 650,76	755 526,14	962 176,90
(h - d) Déficit			

Il retrace les recettes et les dépenses effectivement réalisées au cours d'un exercice budgétaire.

Concordant avec le Compte Administratif 2023 : il est soumis au vote du CM

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	818 792,20		206 650,76		1 025 442,96
Fonctionnement	1 023 520,79	650 000,00	755 526,14		1 129 046,93
TOTAL I	1 842 312,99	650 000,00	962 176,90		2 154 489,89
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 842 312,99	650 000,00	962 176,90		2 154 489,89

Résultat de l'exercice 2023

Résultat de clôture 2023

❖ LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le CA de l'année N retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la collectivité au cours de l'exercice N-1. Il est obligatoire. Il rapproche les prévisions (autorisations) inscrites au budget (Budget primitif + Décisions Budgétaires Modificatives) des réalisations effectives, en dépenses (mandats) et en recettes (titres).

Il présente donc les résultats comptables de l'exercice, et doit être soumis par le Maire au Conseil Municipal qui l'arrête définitivement par vote, avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice et transmis au contrôle de légalité,

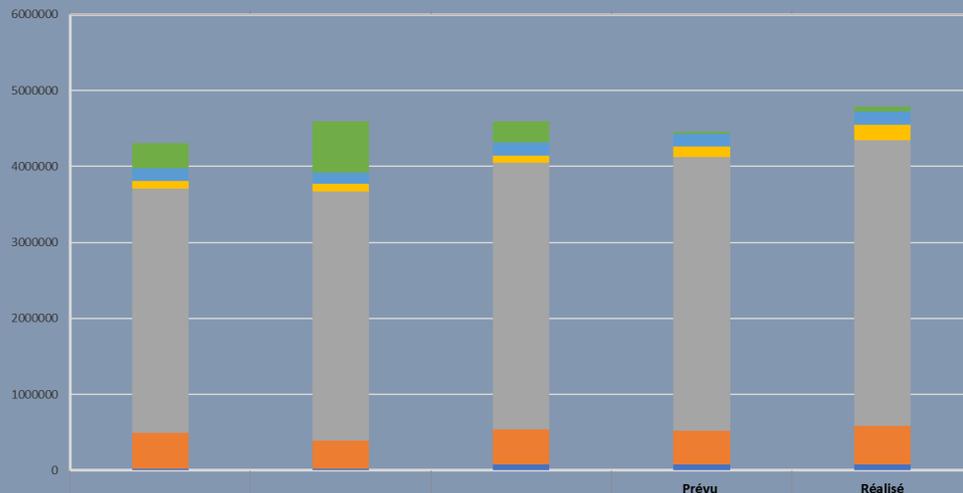
➤ Section de Fonctionnement

☐ Les Recettes

Pour une commune les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (centre de loisirs, crèche municipale, périscolaire, droits de place, ventes diverses...), aux impôts locaux, aux dotations de l'état et autres participations.

Focus sur les recettes réelles de fonctionnement encaissées de 2020 à 2023

Recettes réelles de fonctionnement



■ Atténuation de Charges ■ Produits de service, du domaine et ventes diverses ■ Impôts et Taxes ■ Dotations subventions et participations ■ Autres produits de gestion courante ■ Produits exceptionnels

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT en €							
Chapitre		2020 Réalisé	2021 Réalisé	2022 Réalisé	2023		% de réalisation
					Prévu	Réalisé	
013	Atténuation de Charges	24 049,36	24 892,99	77 485,98	76 000,00	74 490,66	98,01%
70	Produits de service, du domaine et ventes diverses	463 475,97	369 001,72	456 192,99	441 791,00	509 306,73	115,28%
73	Impôts et Taxes	3 222 451,66	3 271 641,95	3 517 756,57	3 604 713,00	3 764 162,29	104,42%
74	Dotations subventions et participations	95 559,30	110 398,33	93 842,74	141 096,00	204 142,17	144,68%
75	Autres produits de gestion courante	170 309,34	147 633,21	169 958,17	165 961,00	166 733,64	100,47%
77	Produits exceptionnels	330 145,78	671 372,31	276 734,01	22 165,72	69 172,50	312,07%
Total		4 305 991	4 594 941	4 591 970	4 451 727	4 788 008	107,55%

Les recettes réelles de fonctionnement réalisées au cours de l'exercice 2023 s'établissent à 4 788 008€- 69 k€ en produits exceptionnels dont cession terrain Villogia et pénalités lot 2 marché école GD

☐ Les Dépenses

Elles découlent à l'activité des services de la collectivité (l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matière première, les fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les participations aux différents syndicats, les salaires des agents communaux, les indemnités diverses et les intérêts d'emprunts à payer...).

Focus sur les dépenses réelles de fonctionnement pour la période de 2020 à 2023

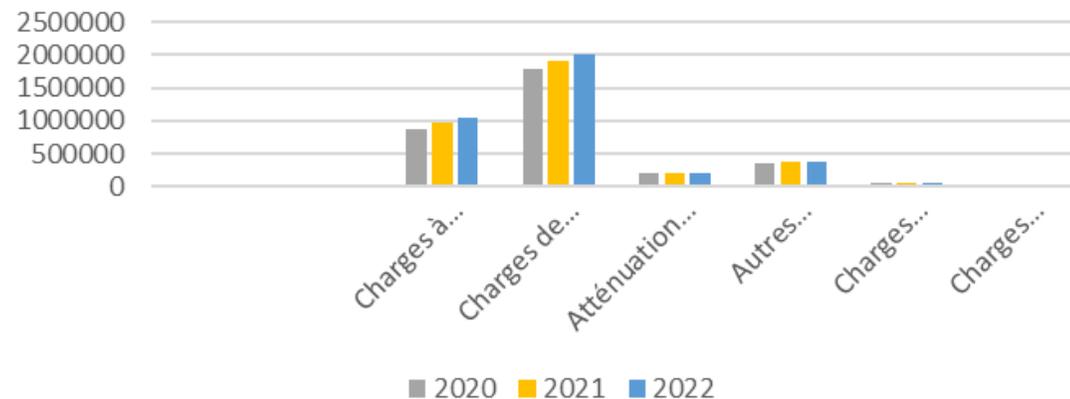
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT en €

Chapitre		2020 Réalisé	2021 Réalisé	2022 Réalisé	2023		% de réalisation
					Prévu	Réalisé	
011	Charges à caractère générale	863 282,91	974 177,30	1 040 881,06	1 176 914,99	1 063 375,00	90,35%
012	Charges de Personnel	1 780 620,76	1 914 155,32	2 019 221,76	2 090 471,00	2 095 852,22	100,26%
014	Atténuation de produits	215 549,00	217 945,00	209 775,00	209 775,00	199 841,00	95,26%
65	Autres charges de gestion courante	364 470,12	380 095,00	384 529,80	583 203,00	575 962,44	98,76%
66	Charges financières	59 178,93	49 463,86	52 078,91	50 578,00	49 190,41	97,26%
67	Charges exceptionnelles	7 058,48	14 218,14	700,00	9 399,00	2 223,25	23,65%
	Total	3 290 160,20	3 550 054,62	3 707 186,53	4 120 340,99	3 986 444,32	96,75%

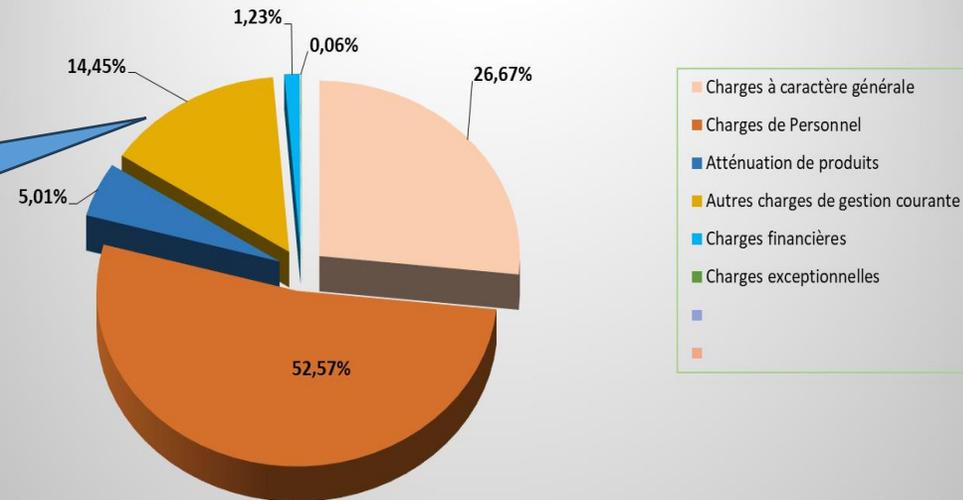
Equivalent
46,3 ETP

Remboursement de
165k€ au SYSEG :
travaux Rue Grolée –
Gde Charrière

Dépenses réelles de fonctionnement



Répartition des charges de fonctionnement



□ Les Epargnes : Capacité d'autofinancement

EXECUTION DU BUDGET 2023					
	DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION
Section Fonctionnement	A	4 047 441,85	G	4 802 967,99	755 526,14
				M=G-A	

Résultat de fonctionnement concordant avec le CG 203

<i>SYNTHESE</i>	2020	2021	2022	2023
RECETTES COURANTES DE FONCT	3 975 844	3 923 718	4 315 253	4 719 747
DEPENSES DE GESTION	3 223 923	3 486 388	3 654 407	3 935 031
1- EPARGNE GESTION	751 922	437 331	660 846	784 716
intérêts de la dette	59 179	49 464	52 079	49 190
solde produits-charges exceptionnelles	3 086	2 154	3 034	24 949
2- EPARGNE BRUTE	695 829	390 021	611 801	760 475
remboursement en capital (hors RA)	236 773	247 000	282 706	301 386
3- EPARGNE DISPONIBLE	459 057	143 021	329 095	459 089
Taux épargne brute	17,50%	9,94%	14,18%	16,11%

La commune a bénéficié d'un versement supplémentaire de la DSC de 95k€ en 2023

Le taux d'épargne brute est satisfaisant. Il dénote d'une bonne capacité d'autofinancement à l'issue de l'exercice budgétaire 2023. Néanmoins il peut se dégrader rapidement et l'on constate que sans le reversement supplémentaire de DSC, celui-ci serait de l'ordre de 14,39%.

De ce fait l'élaboration du BP 2024 nécessitera une vigilance accrue sur les chapitres 011 et 012 en dépenses de fonctionnement

➤ Section d'investissement

Cette section est liée aux projets de la commune à moyen et long terme.

Elle retrace les dépenses et recettes ponctuelles qui modifient les valeurs du patrimoine (acquisition immobilière (véhicule) et immobilière (construction de nouveaux équipements et remboursement des emprunts).

Les recettes d'investissement participent aux financements des investissements engagés par la collectivité.

Les recettes

RECETTES RELLES D'INVESTISSEMENT en €					
Chapitre		CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
13	Subvention d'investissement	11 814,00	444 896,73	170 595,14	740 584,31
16	Emprunts et dettes assimilées	8 300,09	808 475,72	800 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	362 554,27	1 228 238,32	911 471,96	987 168,86
	FCTVA	101 380,65	107 902,81	149 762,03	171 717,83
	Taxe d'aménagement	158 192,71	199 269,76	261 709,93	165 451,03
	Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	102 980,91	921 065,75	500 000,00	650 000,00
23	Immobilisation en cours			0,00	
024	Produits de cession	0,00	0,00	0,00	
TOTAL		382 668,36	2 481 610,77	1 882 067,10	1 727 753,17

Solde subvention DSIL 609K€
Subvention département :

- Zone de loisirs 65k€
- Parking Louis Vernay 35k€
- Aire de Jeux 10k€

Les Dépenses

DEPENSES RELLES D'INVESTISSEMENT (opération réelles)				
Chapitre		CA 2021	CA 2022	CA 2023
13	Subvention d'équipement versées	9000	0,00	16 049,00
16	Emprunts et dettes assimilées	247 000,00	282 706,29	301 385,87
20	Immobilisation incorporelles et 204	5268	2 848,00	14 130,45
21	Immobilisation corporelles (sauf opérations)	748 839,10	294 006,71	100 029,46
23	Immobilisation en cours (sauf opération)	195 017,86	375 024,15	832 226,81
TOTAL		1 190 856,96	954 585	1 263 822
Opération 142	Surveillance de la commune	960	13 543,64	45 794,04
Opération 149	Réhabilitation groupe scolaire	68 996,00	44 209,50	25 555,69
Opération 150	Réhabilitation salle des fêtes	313 312,03	14 013,92	0,00
Opération 153	Travaux réhabilitation groupe scolaire	279 110,10	1 298 126,10	230 996,02
Opération 154	Aménagement zone de loisirs		0,00	0,00
TOTAL OPERATIONS		661 418,13	1 369 893,16	302 345,75
Total		1 852 275,09	2 324 478,31	1 566 167,34

Détail 23 :

- Parking ZL 292,3K€
- Vidéo Protection 45,8k€
- EP 140,4k€
- TVX Stade 41K€
- Aire jeux 72k€
- Cimetière 19,5k€
- R114 32k€
- Voirie 147,6k€

Résultat d'investissement concordant avec le CG 2023

Le CA 2023 est soumis au vote du CM

EXECUTION DU BUDGET 2023							
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION	
Section d'investissement (y compris les compes 1064 et 1068)		B	1 586 233,34	H	1 792 884,10	N=H-B	
						206 650,76	

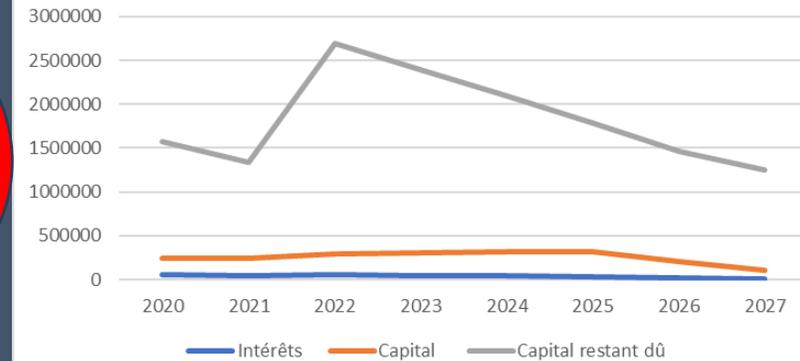
La dette

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE										
Organisme prêteur	Date de signature	Date de 1er remboursement	Montant emprunt à l'origine	Taux initial		Profil d'amortissement	Capital restant dû au 01/01/N	Capital 2024	Intérêts 2024	Fin de l'emprunt dernière échéance
				Niveau de taux intérêt	Taux actuariel					
Crédit mutuel	23/09/2011	31/12/2011	824 000,00€	4,200	4,272	Échéance constante	192 071,44€	67 304,79€	7 016,17€	30/09/2028
Crédit agricole centre est	29/08/2012	04/12/2012	430 000,00€	4,980	5,280		138 998,43€	34 581,56€	6 282,96€	04/09/2027
Crédit agricole centre est	07/06/2021	09/03/2022	1 600 000,00€	0,870	0,999		1 452 221,75€	74 857,94€	12 390,54€	09/12/2041
Caisse d'épargne rhône alpes	25/12/2010	25/04/2011	500 000,00€	2,950	1,800		89 743,61€	39 154,31€	2 639,88€	25/01/2026
Caisse d'épargne rhône alpes	26/12/2010	25/08/2011	500 000,00€	4,610	4,897		108 880,76€	42 061,18€	4 299,22€	25/05/2026
Caisse d'épargne rhône alpes	27/12/2010	25/10/2011	678 500,00€	3,710	4,144		111 750,95€	54 608,51€	5 185,24€	25/01/2025
			4 532 500,00€			2 093 666,94€	312 568,29€	37 814,01€		

RATIO CAPACITE DE DESENETTEMENT

2,75 (années)

Endettement pluriannuel jusqu'à l'extinction de l'ancienne dette



❖ LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023 ET LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2023 :

	Résultat à la Clôture de l'exercice Précédent	Part affectée à l'investissement au BP 2023	Report de l'exercice 2022 Solde d'exécution			RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESULTAT DE CLOTURE 2023			
Report en section Fonctionnement (002)	1 023 520,79	650 000,00	C	si déficit	I	373 520,79	755 526,14	1 129 046,93		
Report en section d'investissement (001)	818 792,20		D	si déficit	J	818 792,20	206 650,76	1 025 442,96		
					N					
TOTAL				0,00	I-D	1 192 312,99	M+N	962 176,90	Q=O+P	2 154 489,89

RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT DE 2023 A REPORTER AU BP2024

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT	478 973,19	165 206,97	-478 973,19

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A LA CLOTURE 2023 AU BP 2024	Solde excédent reporté au Compte 001	1 025 442,96
REPORT DES RAR	En excédent de fonctionnement reporté recette au 002	300 000,00
	En excédent de fonctionnement capitalisé 1068	829 046,93

Affectation du résultat de fonctionnement au BP 2024
Soumis au vote du CM

Autofinancement des investissements

III. Le projet du BP 2024 élaboré conformément aux orientations budgétaires actées en DOB le jeudi 28/02/2024 – Note BP 2024

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2023. Il respecte les principes généraux budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et sincérité.

Les objectifs principaux de la commune pour le BP 2024

L'élaboration du Budget Primitif 2024 répondra aux objectifs suivants :

- ❖ Pas d'augmentation du taux d'imposition,
- ❖ Maintien d'un service de qualité aux Vourlois tout en poursuivant la maîtrise des dépenses de fonctionnement dans un contexte très inflationniste généré par la crise sanitaire, puis la crise économique, ainsi que la maîtrise de l'impact sur l'environnement,
- ❖ Maintien d'un niveau d'investissement permettant la bonne conservation du patrimoine et l'amélioration des performances énergétiques,
- ❖ Poursuivre les projets de mandats dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement

➤ Section de Fonctionnement : Recettes

Les prévisions budgétaires 2024 prévoient le maintien à niveau identique au BP 2023 des taux de fiscalité directe

FISCALITE (rôle généraux)	2020	2021	2022	2023	2024
TAUX				taux en %	taux en %
Taxe d'habitation	7,15	7,15	7,15	7,15	7,15
Foncier bâti	15,18	27,21	27,21	27,21	27,21
Foncier non bâti	63,69	63,69	63,69	63,69	63,69

Vote des taux pour le BP 2024

☐ La fiscalité directe :

Pour 2024, les valeurs locatives du foncier bâti subirait une hausse estimée à environ 3.9% correspondant à l'inflation 2023. Celles des locaux industriels seraient réévaluées à environ 1%.

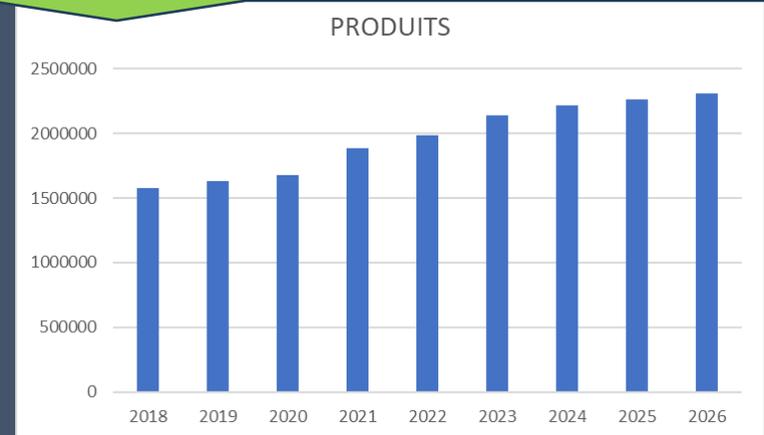
La commune de Vourles étant surcompensée et il lui sera appliqué un coefficient correcteur définitif de 0.955620. En 2023, la somme de 92 661€ a été retenue sur les contributions directes de la commune.

En 2024 selon les estimations, le coefficient correcteur pourrait s'élever à 96k€. Le produit au titre de la fiscalité pour le BP 2024 est de 2 220k€ ajusté selon le coefficient correcteur susvisé.

Rétrospective et projection de la fiscalité jusqu'en 2026 hors déduction du coefficient correcteur :

FISCALITE (rôle généraux)	taux	2020	taux	2021	taux	2022	taux	2023	taux	2024
0	d'évol. %	d'évol. %								
PRODUITS										
		montants en k€				montants en k€				
Taxe d'habitation	4,2	606 136	-98,3	10 434	24,5	12 991	58,0	20 532	-19,5	16 524
Foncier bâti	3,1	1 045 606	76,7	1 847 230	5,4	1 946 138	7,5	2 091 925	3,9	2 172 464
Foncier non bâti	-0,2	27 972	1,5	28 387	2,1	28 974	6,0	30 718	1,6	31 209
Taxe professionnelle		0		0		0		0		0
Lissage TFB regul										
Lissage TFB										
Total des produits	2,9	1 679 714	12,3	1 886 051	5,4	1 988 103	7,8	2 143 175	3,6	2 220 197

Recette 2024 corrigée 2 124k€



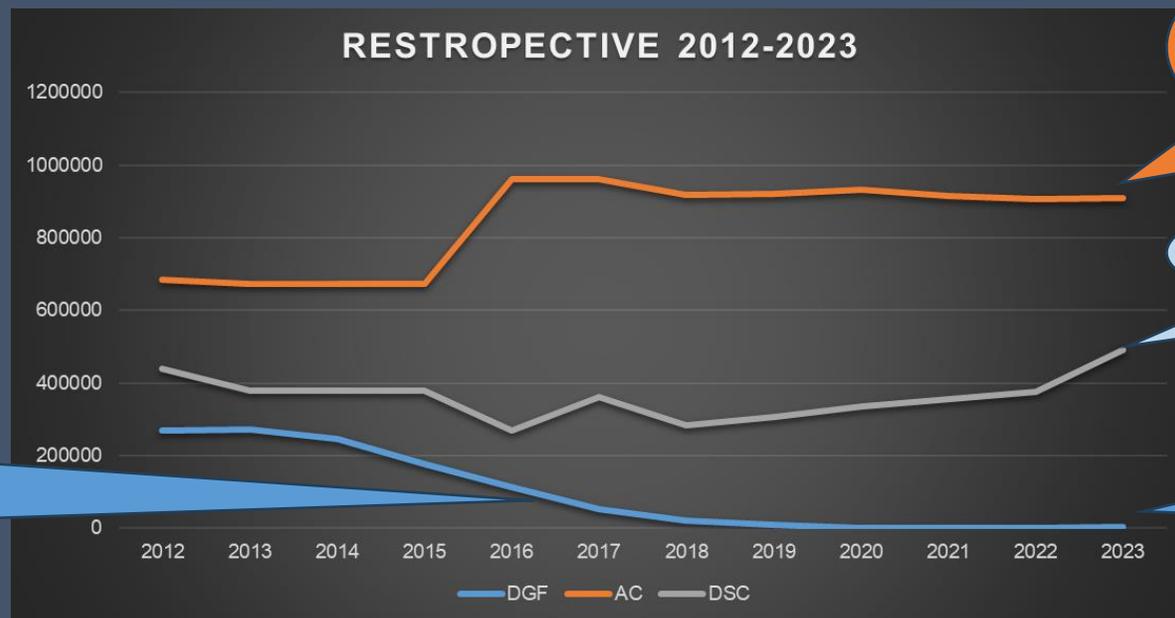
□ La Dotation Globale de Fonctionnement de la commune.

Depuis 2018, l'Etat a fait une pause dans sa démarche de réduction de la dépense publique et de baisse systématique de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) des collectivités locales entamée en 2014 : après plusieurs années de stabilité, l'Etat a même abondé en 2023 la DSR « péréquation » et devrait en 2024 confirmer cette tendance.

La préparation du BP2024 escompte néanmoins travailler sur la base d'une stabilisation de cette recette de DGF.

Pour information :

La DGF est calculée à partir d'un grand nombre de critères (une trentaine environ) qu'on peut regrouper en deux grandes catégories : des critères de ressources et des critères de charges. Ces critères sont de nature très variée : démographique (population, nombre d'enfants, etc.), sociale (nombre de logements sociaux, quartiers prioritaires de la politique de la ville, etc.), financière (potentiel financier, effort fiscal, etc.), physique ou géographique (superficie, classement en zone de montagne, longueur de voirie, etc.) ou bien encore administrative (qualité de chef-lieu de canton ou d'arrondissement, classement en zone de revitalisation rurale, etc.). De 2020 à 2022, la commune de Vourles n'a plus touché de DGF.



la DGF de la commune a diminué de 96,55%, sur la période 2009-2016, principalement sur sa part forfaitaire.

933 K€ pour 2024
Effort consenti par la
CCVG +24,6K€/2023

431,8 k€ pour 2024
Effort consenti par la
CCVG + 35K€

En 2023, la
commune a
touché 3 161€

☐ Compensations et autres taxes : quelques incertitudes

- Les tarifs des services municipaux, composés pour l'essentiel du service d'accueil de jeunes enfants, du service périscolaire, sont encore restés inchangés en 2024 à l'exception du service des concessions funéraires qui a été revalorisé.
- La Caisse d'Allocation Familiale (CAF) poursuit également son accompagnement, notamment financier, pour le développement d'une offre globale de service aux familles, à travers la première convention Territoriale Globalisée (CTG) signée en 2020.

A noter le renouvellement de la délégation de service public de la restauration collective (crèche, ALH et restauration scolaire) pour septembre 2024. Eu égard au contexte économique une hausse des dépenses sera à prévoir.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT BP 2024

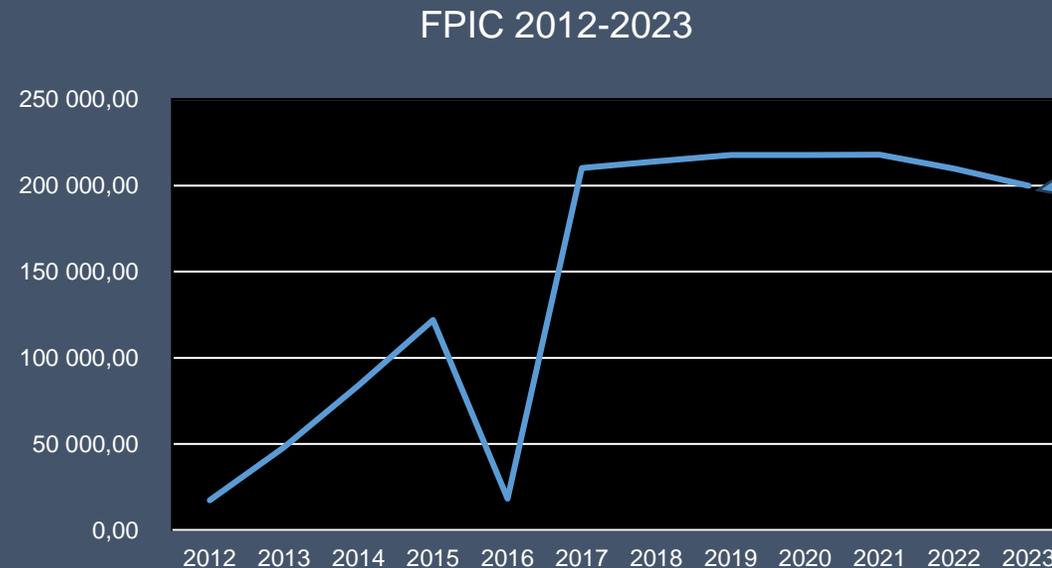
RECETTES : Chapitres	Alloué 2023	Réalisé 2023	Nouvelles Recettes 2024	RAR 2024	0-	% BP 2024/A2 023	% BP 2024Réal 2023
013-Attenaution de charges	76 000,00	74 490,66	90 000,00		90000,00	18,42	20,82
70-Produits de services, du domaine et ventes	441 791,00	509 306,73	504 550,00		504550,00	14,21	-0,93
73-Impôts et taxes	3 756 630,00	3 764 162,29	3 746 035,00		3746035,00	-0,28	-0,48
74-Dotations, subventions et participations	141 096,00	204 142,17	135 971,14		135971,14	-3,63	-33,39
75-Autres produits de gestion courante	165 961,00	166 733,64	177 074,00		177074,00	6,70	6,20
76-Produits financiers					0,00		
77-Produits exceptionnels	22 165,72	69 172,50	5 000,00		5000,00	-77,44	-92,77
Total de recettes	4 603 643,72	4 788 007,99	4 658 630,14		4658630,14	1,19	-2,70
002-Résultat de fonctionnement reporté	373 520,79	373 520,79	300 000,00		300000,00	-19,68	-19,68
042-Opération d'ordre de transfert entre section		14 960,00	0,00		0,00		
7761-Différence sur réalisations	0,00	14 960,00			0,00		
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 977 164,51 €	5 176 488,78 €	4 958 630,14	0,00	4 958 630,14	-0,37	-4,20862

➤ Section de fonctionnement : Les dépenses

❑ Prélèvement sur les contributions directes : FPIC (le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales).

Il s'agit d'un versement des communes ou intercommunalités les plus riches vers les plus pauvres. Cette mesure a été mise en place avec la réforme de la Taxe professionnelle en 2012. Le FPIC en 2023 s'est élevé à 199 841€.

Pour rappel, lors de sa mise en place en 2012, ce dernier s'élevait seulement à 17 311.00€.



En 2024, son montant estimé est de 200k€

❑ Les charges à caractère général

Malgré les aléas difficilement maîtrisables et subis liés au contexte économique, la commune doit s'attacher à contenir ses dépenses de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matière première, les fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les participations aux différents syndicats, les salaires des agents communaux, les indemnités

L'élaboration du budget Primitif 2024 a toujours pour ambition de répondre aux différentes dépenses nécessaires au fonctionnement des services municipaux œuvrant à l'intérêt général (démarches administratives, services à la population, animations culturelles ou économiques, entretien des espaces et équipements ...) tout en absorbant les hausses du coût des prestations, jusqu'ici régulières, mais dorénavant exponentielles depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine en février 2022 : l'augmentation du coût de l'énergie est une réalité dont la préparation budgétaire doit tenir compte. Il nous avait été annoncé fin 2023 une hausse de l'ordre de 15% à 30%, cependant une simulation du SIGERLy nous indique une hausse de près de 115 %, alors que des économies étaient attendues dans le cadre de la réduction de l'éclairage nocturne sur la commune. Les différents contrats de prestations de service et assurances de la ville (particulièrement en tension pour l'ensemble des collectivités).subissent aussi les aléas du contexte économique.

Enfin, il est assez usuel de constater mécaniquement une évolution annuelle de 3 à 5% de la masse salariale, à périmètre constant : c'est l'hypothèse de travail pour la préparation du budget 2024.

Tableau récapitulatif depuis 2020

Année	Chapitre 012	Atténuations de charges	Solde	Dépenses de gestion	%
2020	1 780 620,76 €	24 049,36 €	1 756 571,40 €	3 223 922,79 €	54,49
2021	1 914 155,32€	24 892,99€	1 889 262,33€	3 486 373,12€	54,19
2022	2 019 221,76€	77 485,98€	1 941 735,78€	3 654 407,62€	53,13
2023	2 095 852,2€	74 490,66€	2 021 361,56€	3 935 031,00€	51,37
Projection 2024	2 238 583,07€	90 000,00€	2 148 583,07€	4 383 455,00€	49,02

Année	Solde	Art 6218 Etudes surveillées	Art 6475 Médecine Du travail	Art 6488 divers	Art 6455 assurance	Nouveau solde	Dépenses de gestion	%
2020	1 756 571,40 €	11 036,66 €	100,00 €	41 420,00 €	69 066,83 €	1 634 947,91 €	3 223 922,79 €	50,71
2021	1 889 262,33€	15 750,69€	306,00€	45 931,49€	67 401,57€	1 759 872,58€	3 486 373,12€	50,00
2022	1 941 735,78€	14 350,31€	0,00€	48 744,00€	81 864,75€	1 796 776,72€	3 654 407,62€	49,17
2023	2 021 361,56€	14 630,46€	0,00€	39 366,00€	81 119,69€	1 886 245,41€	3 935 031,00€	47,93
Projection 2024	2 148 583,07€	12 033,21€	5 000,00€	32 151,00€	106 000,00€	1 993 398,86	4 383 455,00€	45,48

FILIERE	CADRE EMPLOIS	GRADE	N. G.	NB POSTES BUDGET.	DUREE HEBDOMADAIRE			NB POSTES ENETP	NB POSTES POURVUS	NB POSTES VACANTS			
					TC	dont TP	TNC						
ADMIN.	emplois de direction	Directeur général des services*	A	1	1	35		1,00	1				
	attachés territoriaux	Attaché hors classe	A	1	1	35		1,00	1				
		Attaché principal	A	0	0	35		0,00	0	1			
	Rédacteur	Rédacteur	B	1	1	35		1,00	1	0			
	adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif ppal 1 cl.	C	2	2	35	1	80%	1,80	1			
		Adjoint administratif ppal 2 cl.	C	6	5	35		1	28	5,80	6		
	Adjoint administratif	C	3	3	35	1	80%	2,80	3	0			
CULTURE	Assistant territorial conserv du patrimoine et des biblio.	Assistante principale 1ere classe de conserv du patrimoine et des biblio	B	1				1	25,00	0,74	1		
ANIM.	animateurs territoriaux	Animateur	B	1	1	35		1,00	1				
	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation ppal 2 classe	C	2	2	35		2,00	2				
		Adjoint d'animation	C	3	1	35		1	9,00	1,26	2	1	
							1	6,00	0,17				
MEDICO-SOC.	puéricultrices territoriales	Puéricultrice de classe sup.	A	1	1	35		1,00	1				
	éducateurs territoriaux de jeunes enfants	Educatrice de jeunes enfants	A	2	2	35		2,00	2				
	Auxiliaires de puériculture territoriaux	Auxiliaire de puer. ppal 1 cl.	B	1	1	35		1,00	1				
		Auxiliaire de puer. ppal 2 cl.	B	3	3	35		3,00	2	1			
	Agents sociaux	Agent social ppal 2 cl.	C	1	1	35	1	80%	1,00	1			
		AGENT SOCIAL	C	1	1	35		1,00					
Atsem	ATSEM principal 1 cl.	C	1	1	35	1	80%	0,80	1				
	ATSEM principal 2 cl.	C	3	3	35		3,00	3	0				
TECH.	Agents de maîtrise territoriaux	Agent de maîtrise ppal	C	2	2	35		2,00	2				
	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique principal 1 cl.	C	1	1	35		1,00	1				
		Adjoint technique principal 2 cl.	C	2	2	35		2,00	2				
		Adjoint technique	C	7	7	35		7,00	7				
SECURITE	Agents de police municipale	Brigadier chef principal	C	2	2	35		2,00	2				
NB EMPLOIS FONCT. ET PERMANENTS				48	44	TC	4	TP	4	TNC	45,37	44	3

46,3 ETP au BP 2024

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2024

Soumises à
l'approbation
du CM

	Désignation	2024
Associations scolaires	RASED (école DUNAND IRIGNY)	150€
	Maison Familiale de Charentay	125€
	APEL ECOLE PRIVEE	1974€
	Caisse des écoles	3402€
	OGEN LOUIS QUERBES RESTAURATION	15671€
Associations sportives	Tennis de Table (PING PONG)	1500€
	UNION SPORTIVE MILLERY VOURLES	8000€
	TENNIS CLUB DE VOURLES	4200€
	Association communale de chasse de Vourles	1000€
	Sud Lyonnais Basket	5000€
	EPY – Etude et la pratique	500€
	Judo club	1200€
Associations diverses	ARVS SECTION CHARLY VOURLES VERNAISON	270€
	APCV (amicale du personnel)	500€
	FNACA	200€
	L'ARAIRE	200€
	La Maison Médicale de garde de Brignais	684.20€
	LES JOYEUX BOUQUINS	370€
	Amicale des jeunes sapeurs-pompiers	1 000€
	Associations culturelles	COULISSES DE MAISON FORTE
	LA CLE MUSICALE	16500€
	AVF	2000€
	Amis de la bibliothèque	545€

- ❑ Le forfait communal est évalué à partir de l'ensemble des dépenses de fonctionnement assumées pour les écoles publiques par la commune d'implantation de l'école privée. Cette masse est ramenée à un prix par élève pour obtenir le coût de l'élève de l'enseignement public sous contrat

Au BP 2024, il est estimé à:

- **1 277.79€ pour un élève de Maternelle**
- **271.02€ pour un élève d'élémentaire**

Soit un total de 87 545.17€

A notre des avantages en natures à hauteur de 17,6k€

Soumis à
l'approbation
du CM

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT BP 2024

DEPENSES : Chapitres	Alloué 2023	Réalisé 2023	Nouvelles Dépenses 2024	RAR 2024	Projet de BP 2024	% BP 2024/A2023	% BP 2024Réa 2023
011- Charges à caractère général	1 184 914,99 €	1 063 375,00	1 468 121,49		1 468 121,49	23,90	38,06
012-Charges de personnel et frais assimilés	2 125 471,00	2 095 852,22	2 238 583,07		2 238 583,07	5,32	6,81
014 - Atténuations de produits	199 841,00	199 841,00	200 000,00		200 000,00	0,08	0,08
65-Autres charges de gestion courante	586 581,97	575 962,44	476 750,43		476 750,43	-18,72	-17,23
66-Charges financières	51 428,00	49 190,41	37 814,01		37 814,01	-26,47	-23,13
67-Charges exceptionnelles	9 399,00	2 223,25	5 000,00		5 000,00	-46,80	124,90
022 - Dépenses imprévues	50 851,50				0,00		
Total Dépenses réelles	4 208 487,46	3 986 444,32	4 426 269,00	0,00	4 426 269,00	5,17	11,03
002-Résultat de fonctionnement reporté							
023-Virement à la section d'investissement	763 675,72		528 084,14		528 084,14		
042-Opération d'ordre de transfert entre section	5 001,33	60 997,53	4 277,00	0,00	4 277,00		
6811-Dotations aux amortissements	3 963,00	3 961,93	4 277,00		4 277,00		
67 - dotations aux provisions	1 038,33	75,60					
67.. - Opérations d'ordre encas de vente		56 960,00			0,00		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 977 164,51	4 047 441,85	4 958 630,14	0,00	4 958 630,14		

➤ Section d'investissement : les Dépenses

❖ **Maintien du patrimoine envisagés au BP 2024**

- Toiture Maison Forte
- Aménagement du CEN dont les menuiseries
- Divers matériels pour les services techniques

**AP/CP
soumises au
vote du CM**
Avantage de
ne pas
mobiliser des
crédits sur
plusieurs
exercices : pas
de RAR

❖ **Le BP 2024 ambitionne de poursuivre les investissements (création ou aménagement)**

- Zone de loisirs (Skate Park + mur d'escalade)
- place du souvenir
- Travaux de réhabilitation du CTM
- Parkings Louis Vernay
- Surveillance de la commune

- Réhabilitation thermique de la salle des sports
- Révision PLU
- Projet de réhabilitation de l'ancien local poste

➤ Section d'investissement : Les recettes escomptées pour financer le programme d'investissement.

- ❖ L'autofinancement net escompté, de 829k€, issue du résultat positif de la section de fonctionnement s'élevant à **1 129 046.93€**, devrait pour partie servir à financer les projets d'investissement.
- ❖ Etat (DETR, DSIL, DRAC, notamment) Conseil départemental et Conseil Régional, seront de nouveau sollicités pour apporter leur contribution financière pour les projets qui seront éligibles. **La collectivité est toujours en recherche active de subventions pour financer ces opérations d'investissement**
- ❖ Le FCTVA (remboursement de la TVA sur certaines dépenses d'investissement engagées par la commune en année N-2) est également une recette d'investissement mobilisable.
- ❖ La taxe d'aménagement probablement revue à la baisse en 2024 eu égard à la conjoncture.

Compte tenu de la capacité de désendettement de la commune, l'emprunt, enfin, pourrait être utilisé dans une faible mesure sachant que plusieurs emprunts arriveront à échéance fin 2026.

Dépenses et recettes d'investissement au BP 2024

DEPENSES : Chapitres	Alloué 2023	Réalisé 2023	Nouvelles Dépenses 2024	RAR 2024	Projet de BP 2024
20-Immo incorporelles (sauf opérations et 204)	37 024,00	14 130,45	12 640,00	6 997,71	19 637,71
204-Subvention d'équipement versées					0,00
21-Immo corporelles (sauf opérations)	203 366,95	100 029,46	46 896,00	12 492,40	59 388,40
22-Immo reçues en affectation (sauf opérations)					0,00
23-Immo en cours (sauf opérations)	1 855 270,14	832 226,81	1 167 482,62	289 267,11	1 456 749,73
10-Dotations, fonds divers et réserves					0,00
13-Subvention d'investissement	16 049,00	16 049,00	0,00	0,00	0,00
16-Emprunts et dettes assimilés	317 778,00	301 385,87	312 569,00		312 569,00
165-Dépôts et cautionnement reçus	195,00	0,00	195,00		195,00
020-Dépenses imprévues	166 000,00		0,00	0,00	0,00
26-Participations et créances rattachées	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	20 000,00
Total Dépenses réelles	2 605 683,09	1 263 821,59	1 549 782,62	318 757,22	1 868 539,84
Opération 142 : Surveillance de la commune	65 683,27	45 794,04	49 134,00		49 134,00
Opération 149 : Réhabilitation du groupe scolaire	31 622,36	25 555,69	0,00		0,00
Opération 150 : Réhabilitation salle des fêtes					0,00
Opération 153 : Travaux réhabilitation grp scol	237 332,96	230 996,02			0,00
Opération 154 : Aménagement zone loisirs	376 562,70	0,00	660 000,00	55 200,00	715 200,00
Opération 155 : Réhabilitation thermique de la salle sports			87 708,00		87 708,00
Opération 156 : Réhabilitation de la bibliothèque			38 412,00		38 412,00
Opération 157 : Révision du PLU			30 000,00		30 000,00
041 - opérations patrimoniales	6 998,40				
Total dépenses opérations	718 199,69	302 345,75	865 254,00	55 200,00	920 454,00
001-Solde d'exécution reporté					0,00
040-Opération d'ordre de transfert entre sections	0,00	14 960,00	0,00	0,00	0,00
192 - plus ou moins value sur cession d'immo		14 960,00	0,00	0,00	0,00
compte 4881	170 640,00	5 106,00	77 081,66	105 015,97	182 097,63
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 494 522,78	1 586 233,34	2 492 118,28	478 973,19	2 971 091,47

RECETTES : Chapitres	Alloué 2023	Réalisé 2023	Nouvelles Recettes 2024	RAR 2024	Projet de BP 2024	% BP 2024/A/2023	% BP 2024/Réa 2023
13-Subventions d'investissement	738 549,46	740 584,31		58 397,00	58 397,00		
16-Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					0,00		
10-Dotations, fonds divers et réserves	991 904,00	987 168,86	1 248 080,40	0,00	1 248 080,40		
FCTVA	171 904,00	171 717,83	319 033,47		319 033,47		
Taxe d'aménagement	170 000,00	165 451,03	100 000,00		100 000,00		
Excédent de fonctionnement capitalisé	650 000,00	650 000,00	829 046,93		829 046,93		
20-Immo incorporelles					0,00		
165-Dépôts et cautionnement reçus							
23-immobilisation en cours	0,00				0,00		
024- Produits des cessions		0,00			0,00		
Total recettes réelles	1 730 453,46	1 727 753,17	1 248 080,40	58 397,00	1 306 477,40		
041 - opérations patrimoniales	6 998,40				0,00		
compte 4582	170 640,00	4 209,00		106 809,97	106 809,97		
001-Solde d'exécution reporté	818 792,20	818 792,20	1 025 442,96		1 025 442,96		
021- Virement de la section de fonctionnement	763 675,72	0,00	528 084,14		528 084,14		
040-Opération d'ordre de transfert entre section	3 963,00	60 921,93	4 277,00	0,00	4 277,00		
28... Amortissements	3 963,00	3 961,93	4 277,00		4 277,00		
Opérations d'ordre en cas de vente		56 960,00			0,00		
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 494 522,78	2 611 676,30	2 805 884,50	165 206,97	2 971 091,47		

Uniquement les Subventions notifiées Vidéo Protection PM Eclairage foot

Restes à réaliser ID - BP 2023

Equilibre BP2024 Soumis au vote du CM

PROJET BP 2024			
		DEPENSES	RECETTES
NOUVELLES PROPOSITIONS BP 2024	FUNCTIONNEMENT	4 958 630,14	4 958 630,14
	INVESTISSEMENT	2 492 118,28	2 805 884,50
		DEPENSES	RECETTES
PROJET DE BP 2024+RAR2023	EXPLOITATION	4 958 630,14	4 958 630,14
	INVESTISSEMENT	2 971 091,47	2 971 091,47
TOTAL DU BUDGET 2024		7 929 721,61	7 929 721,61

Restes à réaliser IR -BP 2023